



MAIRIE  
de  
**VALLIQUERVILLE**  
76190

## ARRÊTÉ DU MAIRE - A2026\_62

Le Maire de la Commune de VALLIQUERVILLE,

Vu le code général des collectivités territoriales L2213-6; L2215-4 et L2215-5,

Vu le code de la voirie routière L113-2; L115-1 à L116-8; L123-8; L131-1 à L131-7; L141-10 et L141-11,

Vu la demande en date du 03/07/2026 du **SMEACC** représenté par Mme Mélanie Orange, dans le cadre d'un branchement au réseau d'assainissement, AEP et EU au niveau du 2701 La Vieille Route à Valliquerville (76190) à partir du **21 juillet 2026**,

Vu la nécessité de garantir la sécurité publique et d'éviter tout accident pendant la durée des travaux, il y a lieu de réglementer **la circulation à partir du 21 juillet 2026 et jusqu'à la fin des travaux**.

### ARRÊTE

**Article 1** : Au niveau du chantier, la circulation sera **FERMÉE à la circulation pour tous véhicules**.

**Article 2** : Des panneaux conformes à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière seront apposés par les soins du **SMEACC** afin de signaler les prescriptions de circulation aux usagers des voies concernées, pendant toute la durée des travaux.

**Article 3** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution, à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie d'YVETOT ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime ;
- Le SMEACC

À Valliquerville, le mardi 7 juillet 2026.

Le Maire,

M. Jacques CAHARD.

Horaires d'ouverture au public : lundi 08h30-10h30, mardi 15h-18h, mercredi 15h-17h et vendredi 15h-19h  
fermé le mardi pendant les vacances scolaires

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère chargé des transports</p>	<p><b>Demande d'arrêt de police de la circulation</b></p> <p>Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 Gestionnaires des réseaux routiers</p>	<p>803573030</p>  <p>N° 14024*01</p>
---	---	---

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ORANGE Prénom : Mélanie  
 Dénomination : SMEACC Représenté par : .....  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : TSA 70011  
Chez Sogelink  
 Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France  
 Téléphone 0687477127 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
 Courriel : smeacc-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
 Code postal ..... Localité : ..... Pays : .....  
 Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
 Courriel : .....

**Localisation du site concerné par la demande**

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....  
 Hors agglomération  En agglomération   
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : La Vieille Route  
 Code postal 76190 Localité VALLIQUERVILLE

**Nature et date des travaux**

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....  
 Description des travaux : .....  
 N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(01)</sup> : .....  
 Date prévue de début des travaux : 21/07/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 7

**Réglementation souhaitée**

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 7 Date de début de réglementation 21/07/2026  
 Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
 Basculement de circulation sur chaussée opposée   
 Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
 Restriction de chaussée :  
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....  
 Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

<sup>(01)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole





Système géodésique : WGS 84  
 EPSG : 4326

**Emprise au format GML :**

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>0.72479051,49.61495007 0.72470468,49.61484236 0.72508555,49.61474159
0.72561663,49.61472422 0.7256059,49.61484931 0.7251392,49.61485278 0.72479051,49.61495007</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:
outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

**Polygone 1**

```
(49.614950 0.724791);(49.614842 0.724705);(49.614742 0.725086);(49.614724 0.725617);(49.614849 0.725606);(49.614853 0.725139);
(49.614950 0.724791);
```